

**LE MEDECIN ET LA SAGE
FEMME QUI ONT ASSURÉ
LE SUIVI DE VOTRE
GROSSESSE
RESTENT À VOTRE
DISPOSITION APRÈS
VOTRE RETOUR
À DOMICILE.**



C.P.P.
**Centre Périnatal
de Proximité**

**CENTRE DE
PLANIFICATION**



CENTRE HOSPITALIER DE JOIGNY

3 Quai de l'Hôpital BP 229
89306 JOIGNY Cedex

☎ 03.86.92.33.85
☎ 03.86.92.31.62

@ cpp@ch-joigny.fr

Site internet : www.ch-joigny.com



C.P.P.

Pour prendre RDV, appelez le
secrétariat ☎ 03.86.92.33.85
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 16h30

AVANT L'ACCOUCHEMENT

CONSULTATION ET SUIVI DE LA GROSSESSE

- ⇒ Assurée par une sage-femme
Surveillance grossesse à risque
(monitoring)
- ⇒ Monitoring de fin de grossesse
- ⇒ Echographie de grossesse et
gynécologique

CONSULTATION et ECHOGRAPHIE DE GYNÉCO - OBSTÉTRIQUE

- ⇒ Consultation du Dr Anis DHOUAIBIA
Tous les mardis de 9h à 15h30

PRÉPARATION À LA NAISSANCE

- ⇒ Préparation classique en groupe
- ⇒ Piscine le lundi de 12h à 13h.

AUTRES SUIVIS

- ⇒ Suivi d'allaitement et pesée Bébé
- ⇒ Consultation post-natale
- ⇒ Rééducation urogénitale
- ⇒ Contraception et suivi Gynécologique
- ⇒ Interruption de grossesse médicamenteuse

LES AUTRES PROFESSIONNELS QUI INTERVIENNENT AU CPP

- ⇒ La diététicienne
- ⇒ Service social
- ⇒ Le service d'imagerie médicale pour les radiographies
- ⇒ Le diabétologue
- ⇒ Le cardiologue
- ⇒ Le tabacologue
- ⇒ Psychologue

EN CAS D'URGENCE

La sage-femme et le service des urgences du CH JOIGNY gèrent le transport vers un établissement adapté.

POUR FACILITER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Il est bon de se munir :

- ⇒ d'une pièce d'identité : carte d'identité ou carte de séjour ou passeport,
- ⇒ de la carte d'assurance maladie : VITALE ou autre, et de la carte de mutuelle.



CENTRE DE PLANIFICATION

PERMANENCE

Mardi matin de 9 h à 12 h

☎ : 03.86.43.20.83

- ⇒ Mme J. VIREY, Sage femme
Information et consultation de contraception pour mineurs et personnes sans couverture sociale